

# Suivi de l'étiage 2023 du bassin du Lot

*Soutien d'étiage du Lot domaniaux*

**Bulletin n°3**

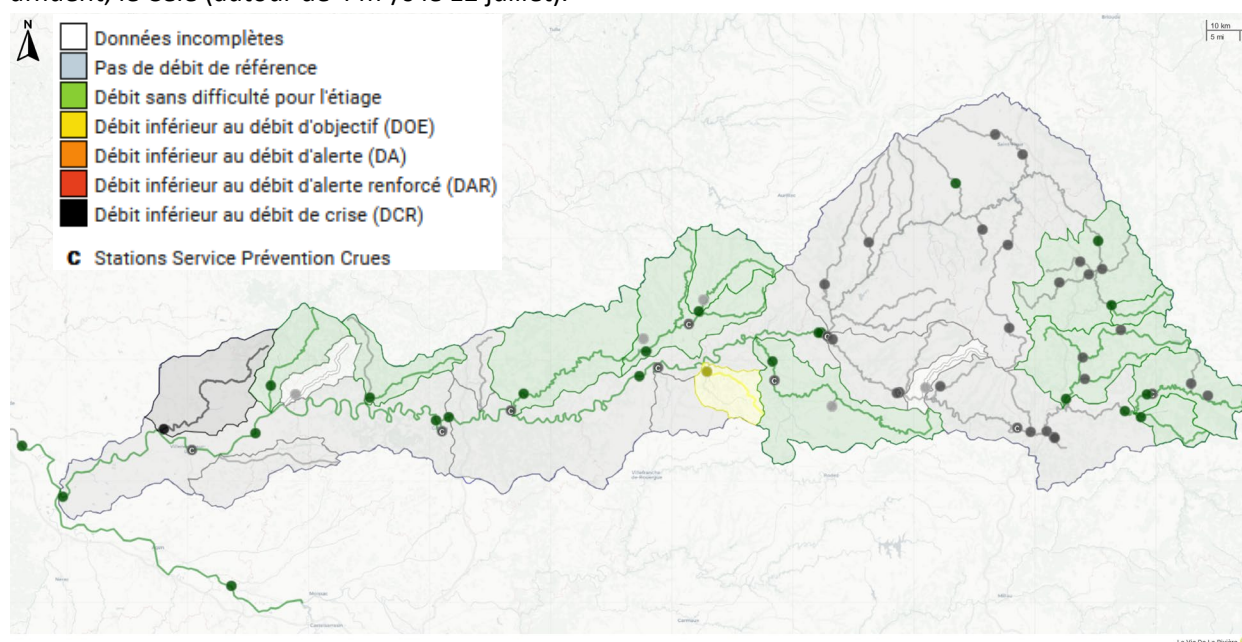
## Météo du bassin

Deux événements pluvio-orageux sont dénombrés cette semaine en aval de bassin, le plus intense étant celui du vendredi 7 juillet : de 10 à 25.8 mm ont été mesurés en moyenne selon les sous-bassins et jusqu'à 60 mm localement. Après un bref rafraîchissement ces deux derniers jours, les températures devraient à nouveau grimper au-dessus des normales mensuelles. A l'exception de rares averses dans la journée du samedi 15 juillet, le temps devrait être chaud et ensoleillé pendant les sept prochains jours.

## Hydrologie du bassin

La tendance à la baisse des écoulements s'est généralisée. Les précipitations de la semaine écoulée ont touché de façon inégale les différents secteurs du bassin et leur effet, localement bénéfique, a été de courte durée. Trois stations hydrométriques ont mesuré débits inférieurs aux seuils (DOE/DOC) ces sept derniers jours : stations de la Lède à Casseneuil, de la Thèze à Boussac et du Riou Mort à Viviez.

Les débits du Lot réalimenté sont corrects pour la période, tout comme ceux de son principal affluent, le Célé (autour de 4 m<sup>3</sup>/s le 12 juillet).



Cartographie du franchissement des débits-seuil du bassin du Lot au 13 juillet 2023

<http://laviedelariviere.bassindulot.fr>

## Soutien d'étéage du Lot domaniaal

Consignes de soutien d'étéage et débits naturels reconstitués à Entraygues-sur-Truyère, droits d'eau conventionnels stockés et déstockés :

	Jeudi 6 juin	Vendredi 7 juin	Samedi 8 juil.	Dimanche 9 juil.	Lundi 10 juil.	Mardi 11 juil.	Mercredi 12 juil.	Jeudi 13 juil.	Vendredi 14 juil.
<b>Consignes* (m<sup>3</sup>/s) à Entraygues-aval</b>	12	12	12	12	12	12	12	12	12
<b>QNR** (m<sup>3</sup>/s) à Entraygues</b>	26.5	24.7	25.1	24.2	21.5	19.4	18.9	↘	↘
<b>Droits conventionnels cumulés*** (m<sup>3</sup>x1000)</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Volume cumulé déstocké*** (m<sup>3</sup>x1000)</b>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<b>Débits moyens journaliers (QMJ en m<sup>3</sup>/s) mesurés sur l'axe Lot réalimenté</b>									
<b>Entraygues-aval (EDF)</b>	25.2	20.1	18.8	18.8	30.3	29.1	28.0		
<b>Entraygues [Roquepailhol]</b>	27.4	17.4	18.2	20.9	32.5	31.1	24.1		
<b>Faycelles</b>	21.6	29.1	21	18.1	30.5	29.8	29.8		
<b>Cahors [Lacombe]</b>	31.7	39.1	34.9	30.2	37.7	41.2	40.6		
<b>Coutet (EDF)</b>	38.8	43.6	57.4	47.0	42.2	49.1	47.1		
<b>Aiguillon-Ville****</b>	32.7	34	43.3	43.4	43.4	36.2	39.8		

Sources : DREAL Occitanie / EDF

\* Adressée par le SMBL à EDF (concessionnaire des centrales hydroélectriques Lot-Truyère)

\*\*Débit moyen journalier naturel reconstitué à Entraygues-sur-Truyère (en l'absence de barrage et d'une réalimentation) – calcul du QNR effectué par le partenaire EDF

\*\*\* Depuis le 1<sup>er</sup> juillet

\*\*\*\* Station d'Aiguillon influencée lorsque le débit de la Garonne à Tonneins est supérieur à 200 m<sup>3</sup>/s

Le soutien d'étéage du Lot a démarré le samedi 1<sup>er</sup> juillet avec une consigne (débit « plancher » à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère) de 12 m<sup>3</sup>/s. Cette consigne a été renouvelée ce matin pour une application vendredi 14 juillet 00h jusqu'au lundi 17 juillet 23h59.

Les niveaux des retenues utiles au soutien d'étéage sont, à ce jour, supérieures aux côtes touristiques. Ils ont légèrement diminué depuis quinze jours.

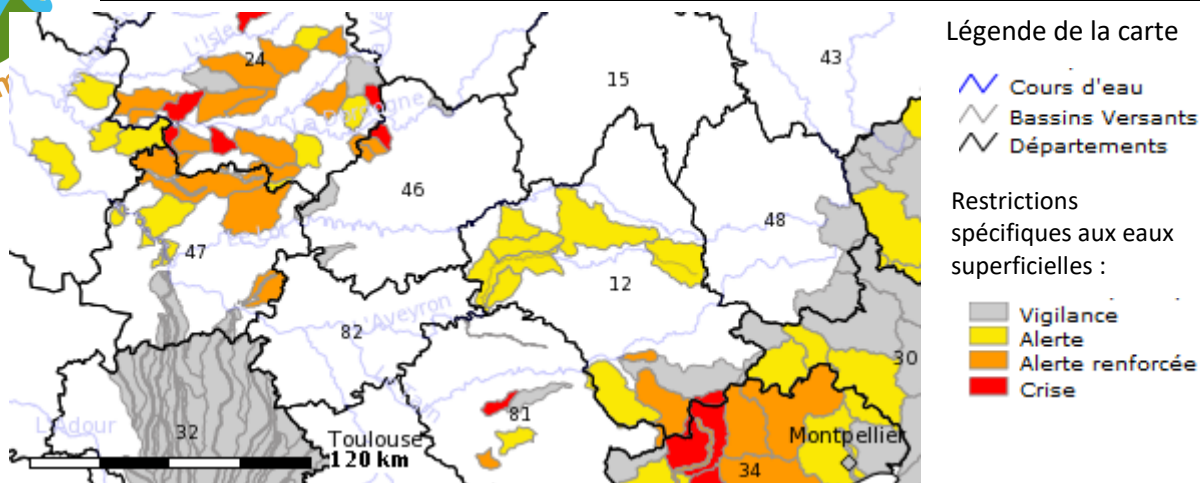
### Cotes des retenues utiles au soutien d'étéage :

RETENUE	COTE Touristique Conventionné D'usage (en mNGF)	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 15 derniers jours (en m)
Grandval	726	13 juillet 2023	736.13	+10.13	-0.58
Sarrans	630	13 juillet 2023	642.69	+12.69	-0.90
Maury	583.5	13 juillet 2023	587.56	+4.06	+0.66
Castelnau	410.5	13 juillet 2023	413.07	+2.57	-0.19

Source : EDF



## Arrêtés de restriction des prélèvements d'eau



Carte des arrêtés de restriction des prélèvements d'eau au 13 juillet 2023

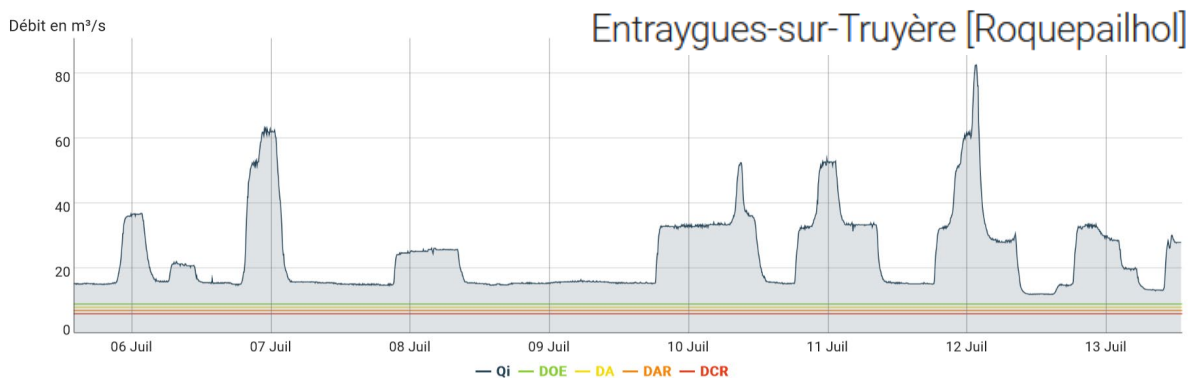
Lien du site internet Propluvia : <http://propluvia.developpement-durable.gouv.fr/propluvia/faces/index.jsp>

## Etat d'avancement des cultures et besoins en eau

L'irrigation a débuté ou débutera sous peu pour les grandes cultures (maïs et soja en floraison) ainsi que pour certains vergers. Les valeurs d'évapotranspiration potentielle (ETP) mesurées le long du Lot réalimenté aux stations de Faycelles, Le Montat et Villeneuve-sur-Lot étaient fortes ces derniers jours, jusqu'à 6 mm.

La saison touristique a démarré sur le bassin du Lot. Les bateliers remarquent une diminution de la fréquentation de 30 % par rapport à la normale de saison.

## Variations de débit sur le Lot réalimenté



Graphique des débits « instantanés » enregistrés sur le Lot à **Entraygues-sur-Truyère** du 6 au 13 juillet 2023

L'activité hydroélectrique des branches Lot amont et Truyère était peu intense cette semaine. Les éclusées, visibles à la station hydrométrique d'Entraygues-sur-Truyère, sont plutôt régulières (généralement une par jour) mais leur amplitude varie entre 5 et 65 m<sup>3</sup>/s.





## Prochain bulletin : jeudi 20 juillet 2023

**Merci de tenir informé le syndicat mixte du bassin du Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :**

Océane KNEUR, chargée de mission gestion quantitative de l'eau  
[o.kneur@valleedulot.com](mailto:o.kneur@valleedulot.com) et [bulletin-info-hydro@valleedulot.com](mailto:bulletin-info-hydro@valleedulot.com)  
05 65 53 53 18 ou 06 30 05 69 84

### Précisions & glossaire :

#### ▪ La réalimentation du Lot domanial

La campagne 2023 de soutien d'étiage du Lot domanial a débuté le samedi 1<sup>er</sup> juillet à 00h. Le soutien d'étiage du Lot est en place grâce à une convention entre EDF et le Syndicat Mixte du bassin du Lot (anciennement Entente Lot), depuis 1989 (34<sup>e</sup> campagne consécutive). Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est de 8 m<sup>3</sup>/s depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2014 (sauf si les débits entrant dans les retenues sont inférieurs). La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si économies).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multiusage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et de favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Le SMBL envoie deux consignes par semaine (lundi et jeudi) à EDF. Cette consigne correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère). Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère et la confluence avec la Garonne.

#### ▪ Quelques définitions

**DOE** (Débit d'Objectif d'Etiage) : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

**DCR** (Débit de Crise) : Débit seuil en dessous duquel sont mis en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.

#### ▪ Des liens utiles

Les avis à la batellerie permanents et temporaires – Aveyron – Lot – Lot-et-Garonne :

<https://aveyron.fr/pages/eau-transition-ecologique/naviguer-sur-la-riviere-lot>

<https://www.lot.gouv.fr/navigation-r2009.html>

<https://www.inforoute47.fr/#navigation>

Les bulletins de conseils irrigation des chambres d'agriculture :

<https://lot.chambre-agriculture.fr/agro-environnement/eau/bulletin-de-conseil-irrigation/#c283638>

<https://lot-et-garonne.chambre-agriculture.fr/produire/irrigation-lacs/les-messages-conseils-irrigation/>